



**Description :** Cette formation d'une journée couvre les principales fonctionnalités du logiciel CSPS (Canberra Smart Probe Software). Elle est destinée aux nouveaux utilisateurs, allant du responsable de service au technicien de radioprotection.

## Objectifs

- Installer le logiciel CSPS.
- Paramétrer le logiciel CSPS.
- Calibrer des moniteurs de mesure et sondes CSP.
- Mettre-à-jour le logiciel CSPS.
- Gérer les différents modes de connexion.

## Pré-requis

- Une connaissance des principes de la radioprotection ainsi que de la famille CSP, est nécessaire.
- Des calibrages sont réalisés lors des formations sur nos sites. En cas de formation intra, ils ne pourront être réalisés que si le site client dispose de sources radioactives.

## Contenu

### **CSPS**

- Installation
- Présentation
- Paramétrage

### **Moniteurs CSP**

- Calibrage
- Reconnaissance des moniteurs de mesure CSP
- Récupération des données

### **Sondes CSP**

- Calibrage

### **Gestion des utilisateurs**

- Mode « Utilisateur »
- Mode « Administrateur »

### **Mise-à-jour logicielle**

**Note :** Mise en pratique en atelier





## Durée et moyens mis en œuvre

*La durée des formations et les moyens mis en œuvre sont étudiés pour répondre au besoin d'un auditoire de 4 personnes.*

*Si vous désirez étendre cette formation à d'autres participants, nous vous invitons à contacter l'équipe commerciale : [commercialfrance@mirion.com](mailto:commercialfrance@mirion.com)*

## Convention de formation

*Vous avez la possibilité de bénéficier d'une prise en charge par le biais d'une convention de formation.*

*Pour plus de renseignements, nous vous invitons à contacter l'équipe formation : [formations.france@mirion.com](mailto:formations.france@mirion.com)*

*et pour toute demande d'inscription, l'équipe commerciale : [commercialfrance@mirion.com](mailto:commercialfrance@mirion.com)*

## Conditions report ou annulation

*La date de formation sera fixée en début d'affaire entre le contractant et MIRION TECHNOLOGIES (CANBERRA) SAS.*

***Tout report de date ou annulation de formation par le contractant doit être signalé par téléphone et confirmé par écrit.***

- Un report ou annulation intervenant plus de trois semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.*
- Un report ou annulation intervenant entre une ou trois semaines avant le début du stage donnera lieu à la facturation au client de 25% du coût de la totalité du stage.*
- Un report intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donnera lieu à la facturation au client de 50% du coût de la totalité du stage.*
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donnera lieu à la facturation de la totalité du stage.*

